



21/12/2021

# Quand la Préférence Client prime sur le Risque Sanitaire

## Un service quasi nominal en pleine Vague Omicron

Depuis de nombreuses semaines, le **Service du Produit en Vol** remet petit à petit un **service nominal** et cela malgré l'**augmentation des taux d'incidence**, de l'annonce de la **5ème vague**, des pays qui ferment leurs frontières, du médical AF « soucieux de la **rapidité de contamination** d'Omicron», les **alertes et le DGI de la CSSCT**, ...

**Vos délégués UNAC ont clairement demandé à la Direction** : la réduction/ adaptation immédiate du service à bord sur toutes les lignes afin de protéger les PNC.



## **PROTEGER les PNC c'est : Réduire/Adapter IMMEDIATEMENT le Service à Bord.**

Autant dire que les PNC sauront apprécier « ce geste » de considération (trousse/ menu sur les sièges et passage d'eau à la demande). **Ce pansement sur une jambe de bois est INSUFFISANT au vu des risques encourus.**

Notre population PNC reste en contact direct et prolongé avec les passagers pendant que notre Direction en APLD profitera tranquillement de la dinde.

**La valeur ajoutée du PNC Air France** comme le dit Mme Villar et **sa santé** est à nouveau mise à mal au profit de la soi-disant **préférence de nos clients**. Nous demandons à ce que **notre Direction prenne ses responsabilités** comme elle a déjà su le faire lors de précédentes vagues.

**Nous rappelons également que les circonstances du vol peuvent nous amener à réduire ou ajuster le Service.**

**Adhérez en ligne sur notre site : [www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)  
Suivez-nous sur le Galley **